



Olivier JANNÉE
Julien TESSON

Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes

Siège social
Centre d'Affaires Exapole - Bât.G
275, bd Marcel Paul - CS 10315
44800 Saint Herblain

Établissement
44, rue des Frères Rousseau
44860 St Aignan de Grandlieu

A3A INGENIERIE

Etats financiers
Exercice clos le
30 septembre 2024

9 ZA Le Boulais
35690 ACIGNE



Société d'Expertise comptable et de Commissariat aux comptes
inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
membre de la Compagnie Régionale de Rennes
SELARL au capital de 100 000 € - RCS Nantes 479 615 015

SOMMAIRE

A3A INGENIERIE

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

Attestation/Rapport	3
COMPTES ANNUELS	4
Bilan - Actif	5
Bilan - Passif	6
Compte de résultat	7
Compte de résultat	8
ANNEXE COMPTABLE	9
Annexe des comptes annuels	10
ETATS DE GESTION	16
Soldes Intermédiaires de Gestion	17
DETAIL DES COMPTES	18
Bilan - Actif détaillé	19
Bilan - Passif détaillé	20
S.I.G. détaillés	21
IMPRIMES FISCAUX	24
Liasse fiscale	25

ATTESTATION/RAPPORT

A3A INGENIERIE

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

A3A INGENIERIE

Pour l'exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	528 135 €
Chiffre d'affaires	1 047 783 €
Résultat net comptable	26 666 €

Fait à Saint Herblain,
Le 07/12/2024.

Julien TESSON,
Expert-comptable.

COMPTES ANNUELS

BILAN - ACTIF

A3A INGENIERIE

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

ACTIF	Valeurs au 30/09/24		Situation au 30/09/23
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes
Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de développement			
Concessions, brevets et droits similaires	6 344	5 708	635
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations tech., matériel et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles	226 186	104 102	122 084
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)			
Participations	15		15
Créances rattachées à des participations			
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières	2 693		2 693
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	235 238	109 810	125 427
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances			
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	183 482		183 482
Personnel et comptes rattachés (3)			
Créances fiscales et sociales (3)	4 992		4 992
Autres créances (3)	150		150
Débiteurs divers (3)	2 100		2 100
Capital souscrit - appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Actions propres			
Autres titres	24 000		24 000
Instruments de trésorerie			
Disponibilités	183 587		183 587
Charges constatées d'avance (3)	4 396		4 396
TOTAL ACTIF CIRCULANT	402 707		402 707
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Primes de remboursement des emprunts			
Écarts de conversion actif			
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	637 945	109 810	528 135

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

A3A INGENIERIE

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Capital (dont versé : 11 250)

Primes d'émission, de fusion, d'apport

Écarts de réévaluation

Écart d'équivalence

Réserves

Réserve légale

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves réglementées

Autres réserves

Report à nouveau

Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)

SITUATION NETTE

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

TOTAL CAPITAUX PROPRES

AUTRES FONDS PROPRES

Produit des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES

PROVISIONS

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL PROVISIONS

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)

Emprunts et dettes financières diverses (3)

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés

Autres dettes

Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance

TOTAL DETTES

Écarts de conversion passif

Ajustement de N à la durée de N-1

TOTAL GÉNÉRAL

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

Valeurs
au 30/09/24

Situation
au 30/09/23

11 250

11 250

11 685

11 685

1 125

1 125

159 107

121 887

26 666

37 220

209 832

183 167

209 832

183 167

95 798

75 657

15 883

11 459

206 451

201 823

170

170

318 302

289 109

528 135

472 276

62 122

52 344

256 180

236 766

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

A3A INGENIERIE

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024 dont le total est de 528 134,51 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 26 665,50 Euros.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

A3A INGENIERIE

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.